

# CONTRAT VERT ET BLEU

## BELLEDONNE

2021-2026



*Lac des 7 Laux, Johannes Braun*

## BILAN MI-PAROURS

JUILLET 2023

  
espace  
**Belledonne**

## Table des matières

### Table des matières

<b>Préambule .....</b>	<b>4</b>
<b>I) Présentation du contrat vert et bleu Belledonne.....</b>	<b>4</b>
1) Contexte .....	4
a) L’Espace Belledonne.....	4
b) Le territoire.....	4
c) Le CVB 2021-2026 : un outil technique et financier.....	6
2) Enjeux et objectifs du CVB.....	7
3) Organisation du CVB : actions, partenaires et fonds engagés .....	8
<b>II) Etat d’avancement technique et financier des différents volets du CVB .....</b>	<b>11</b>
1) Bilan global .....	11
a) Vue d’ensemble.....	11
b) Freins et leviers .....	12
c) Bilan financier établi par financeur et par volet.....	13
2) Bilan par volet.....	14
a) Volet animation (ANI).....	14
b) Volet études (ETU).....	16
c) Volet travaux (TRA).....	19
3) Bilan et prospective de la gouvernance de l’animation du CVB .....	25
a) Animation générale du CVB .....	25
b) Coordination et suivi du volet financier .....	26
c) Fonctionnement des instances de gouvernance et d’animation .....	27
<b>III) Perspectives et propositions pour une nouvelle programmation .....</b>	<b>28</b>
1) Présentation générale de la nouvelle programmation .....	28
a) Modifications du programme d’action initial.....	28
b) Synthèse des actions 2024 - 2025 .....	31
2) Maquette financière globale sur 5 ans revue .....	33
3) Maquette financière 2024-2025 .....	34

## Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Enjeux du CVB.....</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 2 : Montants prévisionnels par volet .....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 3 : Montants prévisionnels par financeur.....</i>	<i>9</i>
<i>Tableau 4 : Détail des actions par volet .....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 5 : Bilan financier initial par financeur et par volet .....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 6 : Etat d'avancement du volet ANI.....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 7 : Etat d'avancement du volet ETU .....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 8 : Etat d'avancement du volet TRA .....</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 9 : Description des projets financés dans le cadre de l'AAP.....</i>	<i>24</i>
<i>Tableau 10 : Détail du financement des projets de l'AAP.....</i>	<i>25</i>
<i>Tableau 11 : Enveloppe Région libérée par l'abandon ou la réduction d'actions.....</i>	<i>28</i>
<i>Tableau 12 : Remobilisation de l'enveloppe Région.....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 13 : Résumé des actions 2024 - 2025 .....</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 15 : Maquette financière globale sur 5 ans revue .....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 16 : Maquette 2024-2025 revue.....</i>	<i>34</i>

## Liste des figures

<i>Figure 1 : Limites administratives du CVB Belledonne .....</i>	<i>5</i>
<i>Figure 2 : Carte de localisation des 10 secteurs prioritaires.....</i>	<i>6</i>
<i>Figure 3 : Vue d'ensemble de l'avancée du CVB.....</i>	<i>12</i>
<i>Figure 4 : Freins et leviers du CVB .....</i>	<i>13</i>
<i>Figure 5 : Vue d'ensemble de l'avancée du volet animation .....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 6 : Vue d'ensemble de l'avancée du volet études.....</i>	<i>16</i>
<i>Figure 7 : Vue d'ensemble de l'avancée du volet travaux .....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 8 : Synthèse des actions 2024-2025 .....</i>	<i>31</i>

## Préambule

Les contrats Verts et bleus (CVB) sont des outils contractuels proposés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) aux territoires pour leur permettre de mener des actions en faveur de la biodiversité et des continuités écologiques.

Ce bilan à mi-parcours du CVB Belledonne (2021-2026) mesure l'avancée du programme d'actions, le niveau d'atteinte des objectifs et la consommation des enveloppes financières. Il fait également le point sur la gouvernance et l'animation du dispositif. Sur la base des enseignements de cette évaluation, une nouvelle programmation pour les deux années restantes est proposée en fin de rapport.

## I) Présentation du contrat vert et bleu Belledonne

### 1) Contexte

#### a) L'Espace Belledonne

L'Espace Belledonne est une association créée en 1998 à l'initiative des élus du territoire pour défendre l'identité de Belledonne et soutenir les intérêts de la montagne. L'Espace Belledonne :

- ▶ promeut le développement équilibré de la chaîne de Belledonne, respectueux des patrimoines et des ressources ;
- ▶ œuvre à l'élaboration d'un projet de territoire en concertation avec les élus et les acteurs du territoire ;
- ▶ initie et porte des programmes de financements à destination du territoire.

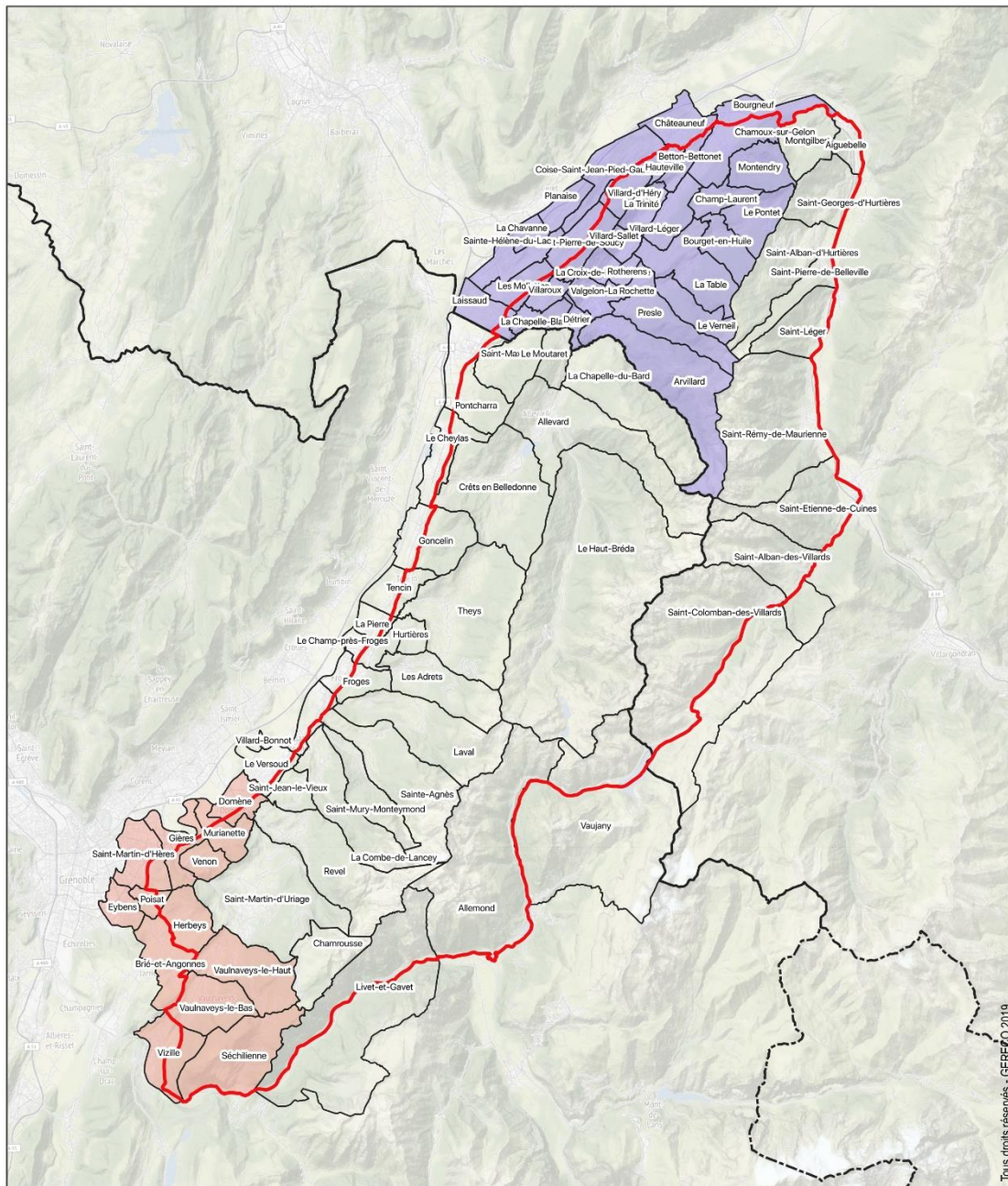
Afin de répondre aux enjeux écologiques du territoire, Espace Belledonne bénéficie du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour mettre en place et animer un CVB sur son territoire.

#### b) Le territoire

Le territoire du CVB se situe sur la chaîne de Belledonne, au cœur de la Région AuRA, à cheval sur les départements de l'Isère (38) et de la Savoie (73). Elle s'étend au nord-est de l'agglomération grenobloise sur environ 70 km de long et 20 km de large.

Le territoire du CVB correspond au projet de Parc naturel régional tel qu'amendé en 2015. Il regroupe 75 communes, situées en totalité ou en partie sur la chaîne (41 en Isère, 34 en Savoie), soit une surface de 1011 km<sup>2</sup>. L'emprise s'étend sur six intercommunalités : Grésivaudan (26 communes), Cœur de Savoie (24 communes), Grenoble Alpes Métropole (12 communes), Porte de Maurienne (6 communes), Canton de la Chambre (4 communes) et Oisans (3 communes). Le CVB ayant également vocation à agir sur les connectivités inter-massifs, les vallées avoisinantes (vallée du Grésivaudan notamment) sont incluses dans l'aire « opérationnelle » du CVB.

Comme le montre la Figure 1, deux autres CVB chevauchent le périmètre du CVB Belledonne (CVB Grenoble Alpes Métropole 2017-2022 et CVB Cœur de Savoie 2029-2024).



**Légende**

Territoire d'étude

Limites communales

Limites départementales

Territoires sur lesquels des CVB sont déjà en cours

Communauté de communes Cœur de Savoie

Grenoble Alpes Métropole

0 5 10 km



**Sources**

Limites administratives: ADMIN EXPRESS® IGN

Limite du territoire: Espace Belledonne

Fond carto: OSM / STAMEN

Tous droits réservés - GERREZO 2019

Figure 1 : Limites administratives du CVB Belledonne

Dix secteurs prioritaires du CVB ont été identifiés (Figure 2).

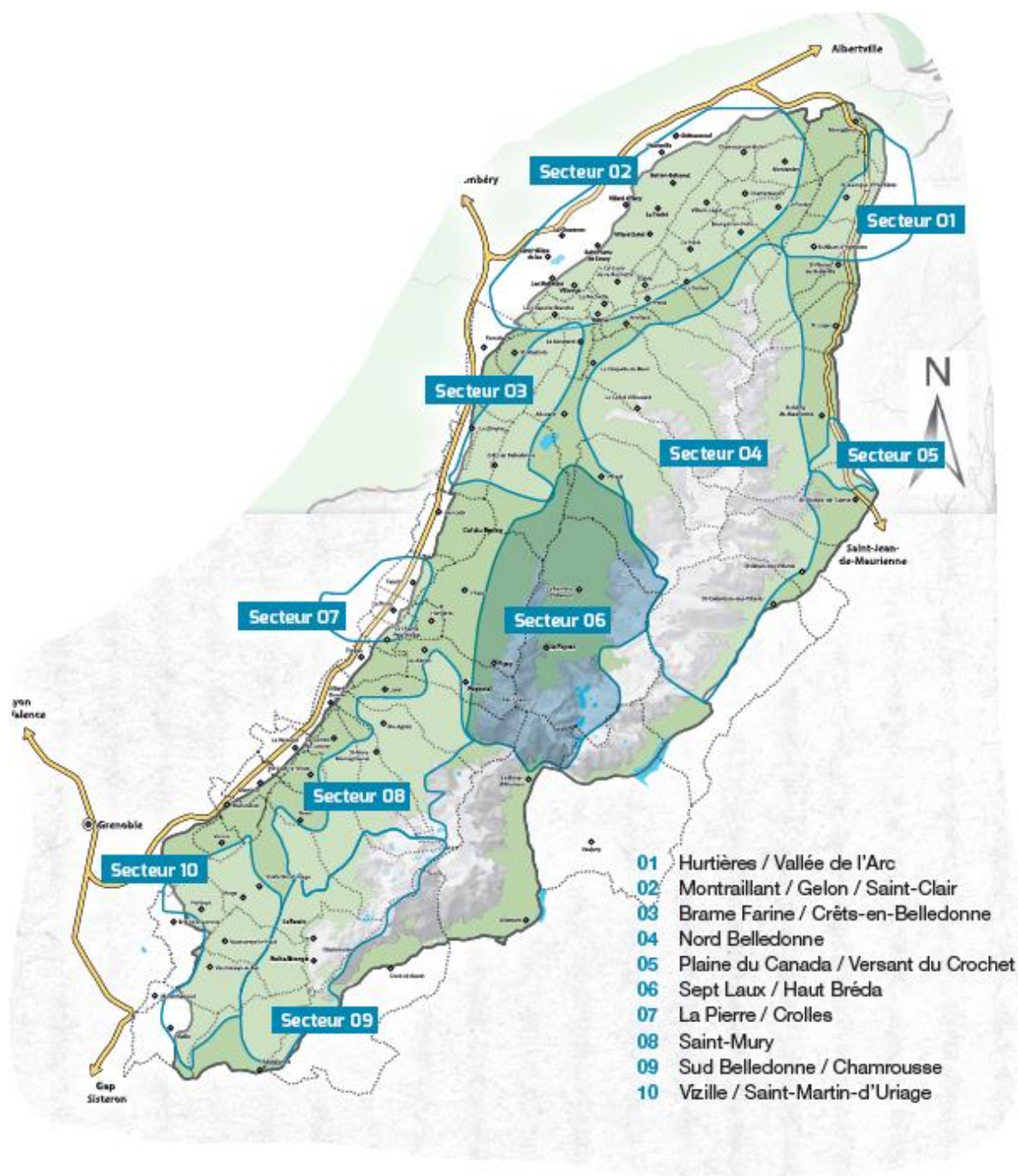


Figure 2 : Carte de localisation des 10 secteurs prioritaires

### c) Le CVB 2021-2026 : un outil technique et financier

Outil d'accompagnement technique et financier mis en place par la Région AuRA, le CVB permet de définir et mettre en œuvre des actions pour préserver, restaurer et valoriser la trame verte et bleue (TVB) et plus largement la biodiversité locale.

L'étude de préfiguration (phase d'élaboration du CVB) initiée en 2020 a permis d'engager une dynamique sur la préservation et la restauration des TVB, en lien avec de nombreux partenaires du territoire.

Le contenu du CVB Belledonne est le résultat d'un travail multi-partenarial. Il est organisé en trois volets et 28 actions pour un montant global de 4 530 892 € :

- ▶ Volet animation (ANI) : mise en œuvre et animation du contrat, communication et sensibilisation ;
- ▶ Volet études (ETU) : études complémentaires, suivi et acquisition de connaissances sur la biodiversité
- ▶ Volet travaux (TRA) : réalisation de travaux et d'actions en faveur des réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques et des espaces perméables.

Ce programme d'actions est mené par 20 maîtres d'ouvrage, auxquels s'ajoutent d'autres partenaires qui participent à la bonne mise en œuvre du CVB. Le contrat a été signé en 2021 pour une durée de 5 ans, avec une phase d'évaluation à mi-parcours au second semestre 2023 (objet du présent rapport), puis une phase d'évaluation finale en 2026.

## 2) Enjeux et objectifs du CVB

La phase d'études préalables au lancement du CVB, menée en 2020, a identifié 7 grands enjeux du territoire du CVB concernant la préservation et la remise en bon état de la TVB, et 18 objectifs stratégiques (Tableau 1).

Tableau 1 : Enjeux du CVB

ENJEUX	OBJECTIFS STRATEGIQUES
Milieux naturels	1. Préserver et améliorer la qualité et la diversité des milieux, et veiller à l'équilibre des milieux ouverts et fermés
	2. Valoriser les pratiques agricoles et forestières, existantes et à venir, favorables à la biodiversité et aux continuités écologiques et les promouvoir
	3. Préserver la qualité écologique des cours d'eau et des plans d'eau et les continuités écologiques qui y sont liées
	4. Préserver la ressource en eau (quantitativement) et son accessibilité face au changement climatique
Connexion intra et inter-massifs	5. Améliorer la connectivité inter-massifs
	6. Réduire les éléments de fragmentation intra-massif
Conciliation des usages	7. Encadre l'organisation spatiale et temporelle des activités de pleine nature
	8. Accompagner les acteurs locaux dans l'adoption de pratiques vertueuses

ENJEUX	OBJECTIFS STRATEGIQUES
Trame noire	9. Connaître et restaurer la trame noire
Sensibilisation et pédagogie	10. Sensibiliser tous les publics (élus, professionnels, scolaires, grand public) aux enjeux de la préservation de la biodiversité du territoire (éducation à l'environnement)
	11. Communiquer sur les actions menées dans le cadre du CVB
	12. Sensibiliser et informer sur les pratiques vertueuses déjà en place ou à mettre en place face aux défis écologiques
	13. Favoriser la prise en compte de la TVB dans les documents réglementaires (sur la base d'un accompagnement des structures volontaires)
Connaissances	14. Déployer les études et le recueil de l'expertise utiles à l'amélioration de la TVB
	15. Favoriser le partage de connaissance et d'expérience inter-territoire
	16. Veiller à l'utilisation et la prise en compte de ces connaissances
Gouvernance/animation	17. Garantir la mobilisation des acteurs du territoire dans la gouvernance du programme d'action
	18. Assurer l'ingénierie, le suivi/évaluation et la communication nécessaires à la mise en œuvre du programme d'actions

Ces enjeux ont été présentés puis partagés avec les élus et acteurs locaux.

### **3) Organisation du CVB : actions, partenaires et fonds engagés**

L'ensemble du programme d'actions est réparti selon les différents volets du CVB, récapitulés dans le tableau ci-dessous :

*Tableau 2 : Montants prévisionnels par volet*

Volet	Nombre d'actions	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
ANI	5	22 200 €	587 167 €	609 367 €
ETU	9	302 538 €	225 377 €	527 915 €
TRA	14	2 670 505 €	723 105 €	3 393 610 €
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>2 995 243 €</b>	<b>1 535 649 €</b>	<b>4 530 892 €</b>
	<b>Pourcentage</b>	<b>66,11%</b>	<b>33,89%</b>	<b>100%</b>



Les partenaires financiers principaux sont la Région Auvergne Rhône Alpes et les départements de la Savoie et de l'Isère. D'autres sources de financement peuvent provenir de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, d'Espaces Valléens et du FEDER. Les montants prévisionnels par financeur sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Montants prévisionnels par financeur

Financier	Montant	Taux
Région	1 500 092 €	33,1%
Europe (FEDER)	949 426 €	21,0%
Autofinancement	701 472 €	15,5%
Agence de l'eau RMC	525 516 €	11,6%
Département de l'Isère	443 696 €	9,8%
Autres	284 881 €	6,3%
Département de la Savoie	120 282 €	2,7%
Grenoble Alpes Métropole	5 527 €	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>4 530 892 €</b>	<b>100,0%</b>

Pour mettre en œuvre ce contrat ambitieux, Espace Belledonne s'appuie sur des partenaires, engagés à ses côtés en tant que porteurs et maîtres d'ouvrage d'actions :

- Arthropologia
- Centre régional de la propriété forestière (CRPF)
- Chambre d'agriculture de l'Isère
- Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG)
- Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère (CEN 38)
- Conservatoire d'espaces naturels de Savoie (CEN 73)
- Département de l'Isère
- Fédération départementale des chasseurs de l'Isère (FDCI)
- Fédération des Alpages de l'Isère (FAI)
- France Nature Environnement Isère (FNE 38)
- France Nature Environnement Savoie (FNE 73)
- Gentiana
- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
- Montagne Nature et Hommes (MNH)
- Observatoire des carnivores alpins (OCA)
- Office français de la Biodiversité (OFB)
- Office national des forêts (ONF)
- Syndicat du Pays de Maurienne (SPM)
- Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI)

Le tableau ci-dessous dresse le détail des actions pour chacun des trois volets du CVB :

Tableau 4 : Détail des actions par volet

VOLET ANIMATION			
ANI 1	5.1	Etudier et animer une dynamique territoriale pour restaurer les continuités écologiques Belledonne - Chartreuse	CCLG
ANI 2	10.1	Sensibilisation à la Trame Verte et Bleue des collégiens/lycéens et soutien aux démarches territoriales du massif de Belledonne	FDCI
ANI 3	10.2	Formation des professionnels des Activités de Pleine Nature (APN) aux enjeux de la biodiversité et à la trame verte et bleue	LPO et MNH
ANI 4	10.3	Sensibilisation des scolaires du territoire à la Trame Verte et Bleue	MNH
ANI 5	17.1	Pilotage et animation de la démarche Contrat Vert et Bleu	EB
VOLET ETUDES			
ETU 1	1.1b	Mieux connaître et préserver les pelouses et prairies sèches en Belledonne	CEN 38 et CA 38
ETU 2	3.5	Elaboration d'un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides sur le bassin de l'Arc	SPM
ETU 3	3.7	<i>Identification des sites de reproduction d'amphibiens à proximité de cours d'eau (pour mémoire)</i>	OFB
ETU 4	7.1	Concilier la préservation de la biodiversité et les activités de pleine nature	LPO
ETU 5	14.1	L'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB) : un outil de sensibilisation à destination des agriculteurs	FNE 38 et FNE 73
ETU 6	14.2	Abeilles sauvages, domestique et autres pollinisateurs : connaissance et amélioration de l'habitat	Arthropologia et CEN 73
ETU 7	14.3	Amélioration des connaissances faunistiques et préservation de la biodiversité	Observatoire des carnivores alpins
ETU 8	14.4	Améliorer la connaissance du lagopède alpin dans le massif de Belledonne	LPO
ETU 9	14.5	Diagnostic des prairies permanentes et valorisation des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité	Gentiana
VOLET TRAVAUX			
TRA 1	1.1a	Zones humides, continuités écologiques et gestion pastorale	CEN 38 et FAI
TRA 2	1.2a	Stratégie de mise en place d'une trame de vieux bois	CRPF et ONF
TRA 3	1.2b	Définition et première mise en œuvre d'une trame vieux bois sur la partie savoyarde de Belledonne	CEN 73
TRA 4	1.3	Recréer des mosaïques d'habitats ouverts au sein des milieux boisés	FDCI et ONF

TRA 5	3.1	Restaurer et créer des milieux de reproduction d'amphibiens sur des secteurs dysfonctionnels	LPO
TRA 6	3.2	Plan de gestion stratégique pour les zones humides en Belledonne et Grésivaudan	SYMBHI et CEN 38
TRA 7	3.3	Réalisation et mise en œuvre de plans pluriannuels d'entretien et de gestion des berges et des boisements des cours d'eau	SYMBHI
TRA 8	3.4	Restauration de la continuité latérale et longitudinale, Résorber les obstacles à l'écoulement	SYMBHI
TRA 9	3.6	Restauration de zone(s) humide(s) sur le bassin de l'Arc	SPM
TRA 10	5.2	Résorption de point de conflit – Modernisation des détecteurs de faune sur la RD1090 et la RD523	CD38
TRA 11	5.3	Résorption de points de conflit - amphibiens	CD38
TRA 12	5.4	Résorption de point de conflit – Zone de la Pierre sur la RD523	CD38
TRA 13	8.1	Améliorer la conservation des galliformes de montagne au sein du massif de Belledonne	FDCI
TRA 14	17.2	Appel à projet "La trame Verte et Bleue dans le massif de Belledonne"	EB communes / EPCI

## II) Etat d'avancement technique et financier des différents volets du CVB

Le bilan à mi-parcours est restitué ci-dessous selon deux grandes entrées : un bilan global de l'ensemble des volets puis selon trois synthèses, chacune associées à l'un des volets du contrat.

Les informations nécessaires ont été recueillies sur la base de deux types de fiches bilan transmises puis complétées directement par les maîtres d'ouvrage des actions du CVB : l'une pour le bilan financier (parties fonctionnement et investissement), l'autre pour le bilan technique. Un bilan de la qualité de l'animation a été réalisé via un questionnaire en ligne diffusé aux maîtres d'ouvrage.

La dimension technique du bilan avait pour objectif d'évaluer, action par action, l'état d'avancement de la mise en œuvre, la tenue des objectifs annoncés (par un jeu d'indicateurs à remplir), la satisfaction du maître d'ouvrage, les perspectives de poursuite et les éventuelles modifications nécessaires. Chaque maître d'ouvrage a également pu se prononcer sur les principaux freins et leviers qu'il a rencontrés dans le lancement, puis dans la vie de son action. Une synthèse de ces paroles d'acteurs a permis de mettre en valeur, au global, puis par volet du CVB, les principales difficultés rencontrées ainsi qu'à l'inverse, les principaux points d'appui pour la réussite de l'action. Ces freins/leviers sont restitués dans les pages suivantes sous la forme de nuages de mots.

### 1) Bilan global

#### a) Vue d'ensemble

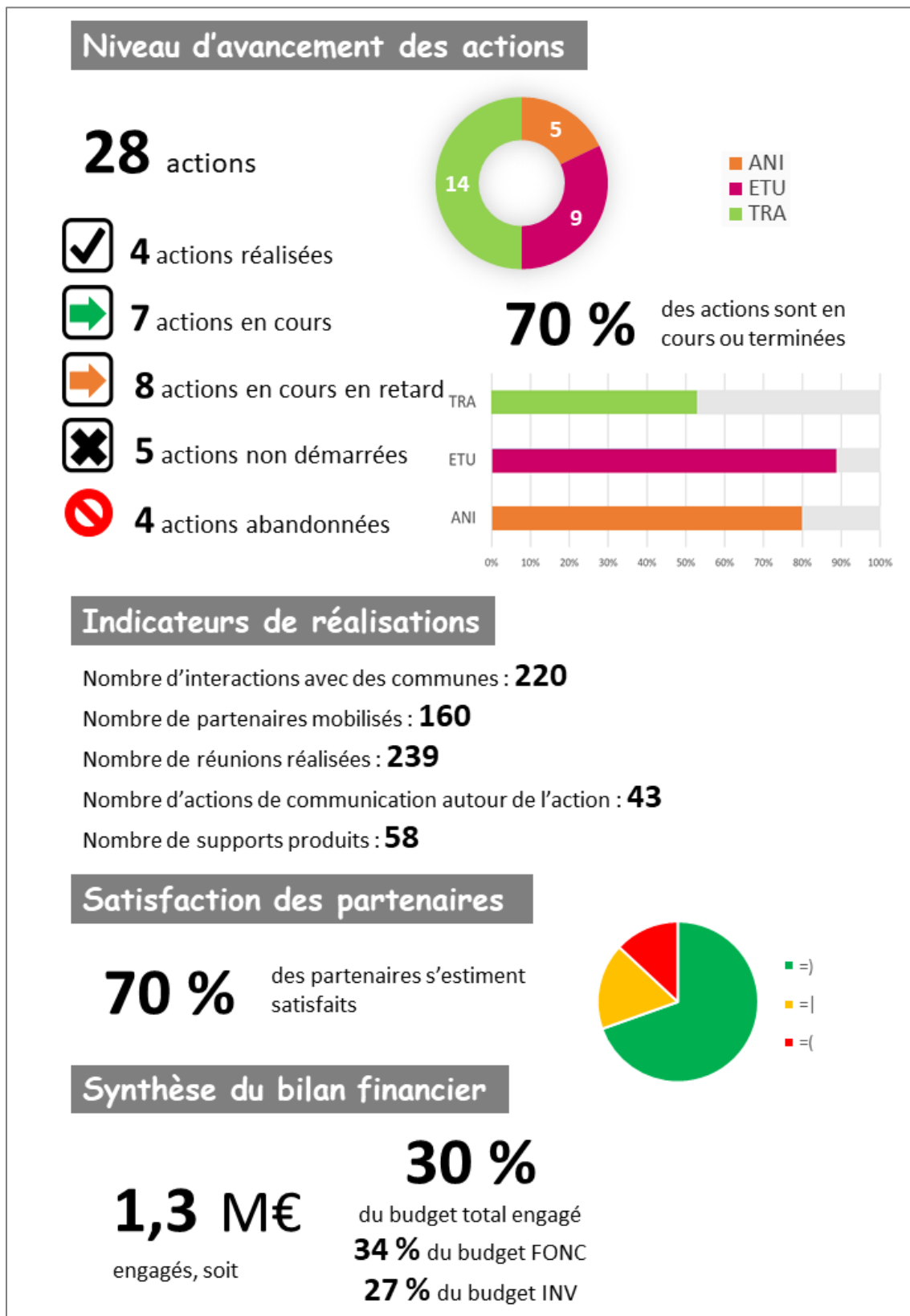


Figure 3 : Vue d'ensemble de l'avancée du CVB

#### b) Freins et leviers

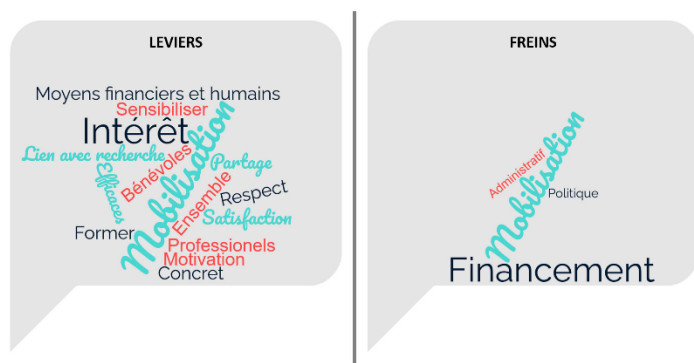


Figure 4 : Freins et leviers du CVB

A l'échelle des 28 actions du CVB, les porteurs d'actions font ressortir les freins « mobilisation » et « financement » comme les principales difficultés rencontrées dans la conduite de leur(s) action(s).

Cela témoigne de la difficulté de mobiliser le territoire sur les questions de biodiversité et de trame verte et bleue, mais également de difficultés importantes de financement de certaines actions. Ce sont autant de points de vigilance à prendre en considération pour améliorer à l'avenir l'efficacité des actions.

Concernant les difficultés de financement, elles concernent surtout les actions financées par le FEDER. En effet, 4 des 8 actions non démarrées sont fléchées à 100 % sur le FEDER. Le retard de plus de 2 ans de celui-ci a bloqué le lancement de ces actions.

Il est intéressant de noter que les deux principaux leviers ressortant dans cette vision globale du CVB sont « mobilisation » et « intérêt », en opposition aux freins. Il semble donc que certaines actions suscitent une plus grande mobilisation que d'autres, la mobilisation des partenaires devenant un atout plutôt qu'un frein.

### c) Bilan financier établi par financeur et par volet

Le tableau financier tel que prévu au début du CVB est visible ci-dessus:

Tableau 5 : Bilan financier initial par financeur et par volet

	ANIMATION				ETUDES				TRAVAUX			
	FONC		INV		FONC		INV		FONC		INV	
	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
<b>Région</b>	321 231 €	52%	18 300 €	82%	83 788 €	44%	262 417 €	87%	47 950 €	7%	766 405 €	29%
<b>CD38</b>	0 €	0%	0 €	0%	16 268 €	8%	12 411 €	4%	82 867 €	11%	332 150 €	12%
<b>CD73</b>	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	120 282 €	5%
<b>AERMC</b>	33 600 €	5%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	20 316 €	3%	471 600 €	18%
<b>GAM</b>	0 €	0%	0 €	0%	1 205 €	1%	4 322 €	1%	0 €	0%	0 €	0%
<b>FEDER</b>	132 453 €	22%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	492 363 €	68%	324 610 €	12%
<b>Autres</b>	32 063 €	5%	0 €	0%	61 462 €	32%	6 875 €	2%	47 474 €	7%	128 282 €	5%
<b>Autofinancement</b>	92 694 €	15%	3 900 €	18%	29 054 €	15%	16 514 €	5%	32 135 €	4%	527 176 €	20%
<b>TOTAL</b>	<b>612 041 €</b>	<b>100%</b>	<b>22 200 €</b>	<b>100%</b>	<b>191 777 €</b>	<b>100%</b>	<b>302 539 €</b>	<b>100%</b>	<b>723 105 €</b>	<b>100%</b>	<b>2 670 505 €</b>	<b>100%</b>
	Part ANIMATION		<b>634 241 €</b>	<b>14%</b>	Part ETUDES		<b>494 316 €</b>	<b>11%</b>	Part TRAVAUX		<b>3 393 610 €</b>	<b>75%</b>
<b>TOTAL CVB</b>	<b>4 522 167 €</b>											

## 2) Bilan par volet

Le détail des réalisations de chaque action est visualisable en annexe 1.

### a) Volet animation (ANI)

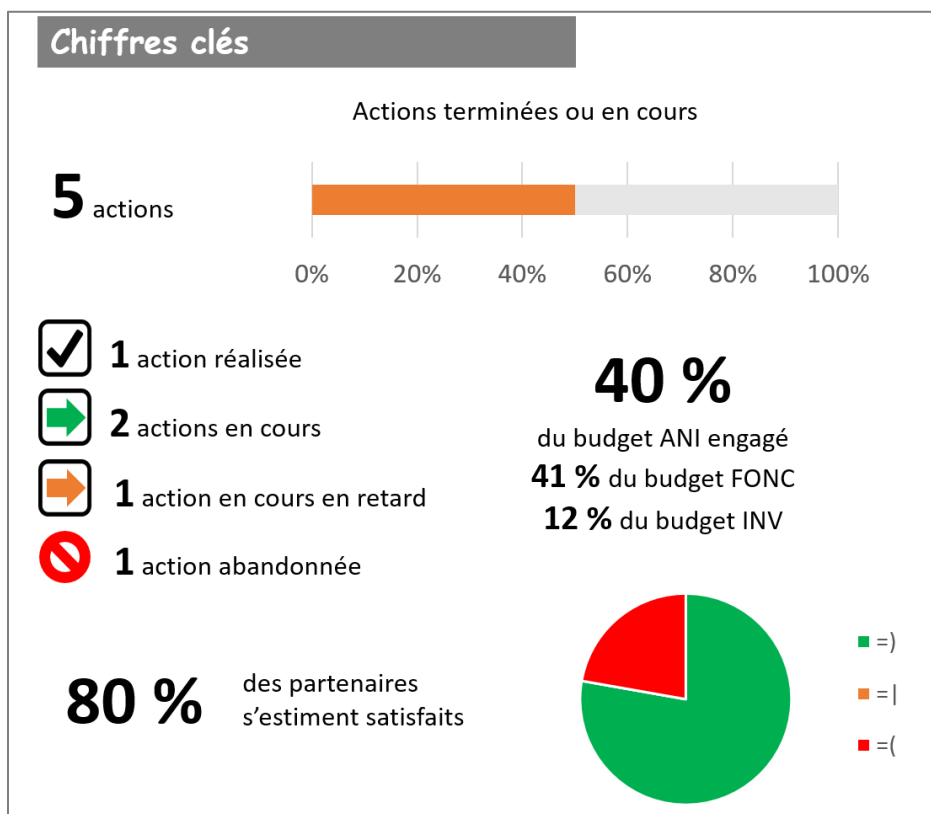


Figure 5 : Vue d'ensemble de l'avancée du volet animation

Action par action, où en est-on ?

Tableau 6 : Etat d'avancement du volet ANI

Libellé	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Avancement	Engagement du budget	Satisfaction du MO	Perspectives
ANI 5.1	Restaurer les continuités écologiques Belledonne-Chartreuse	CCLG	Réalisée	37 %	=)	
ANI 10.1	Sensibilisation à la TVB des collégiens et lycéens	FDCI	Abandonnée	0 %	=(	

Libellé	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Avancement	Engagement du budget	Satisfaction du MO	Perspectives
ANI 10.2	Formation des professionnels des APN	LPO et MNH	En cours	24 %	=)	➔
ANI 10.3	Sensibilisation des scolaires à la TVB	MNH	En cours, retard	51 %	=)	➔
ANI 17.1	Pilotage et animation du CVB	Espace Belledonne	En cours	53 %	=)	📍

- ➔ Poursuite en l'état
- 📍 Poursuite avec réorientation
- 🚫 Abandon

#### Point sur les perspectives d'abandon :

ANI 10.1 : abandonnée en raison du retard du FEDER.

#### Point sur l'atteinte des objectifs :

**22 communes** touchées par les actions d'animation et de sensibilisation, et **38 partenaires** mobilisés. **53 réunions** réalisées, **11 actions de communication** autour de l'action et **6 supports** produits.

#### ANI 5.1 : Etudier et animer une dynamique territoriale pour restaurer les continuités écologiques Belledonne-Chartreuse – CCLG

- 2 événements tout public avec élus communaux sur les espèces exotiques envahissantes.
- 1 journée d'échanges sur les corridors écologiques à destination des élus.
- Compilation de données et mise en ligne sur SIG intercommunal (en cours).

#### ANI 10.2 : Formation des professionnels des APN aux enjeux de la biodiversité et de la TVB – LPO et MNH

- Première session de formation à destination des concepteurs d'activités en milieu naturel réalisée en octobre 2022.
- Deuxième et dernière session en préparation pour octobre 2023.
- Label biodiversité abandonné en l'absence de perspectives de portage.
- Réorientation des dépenses prévues vers des outils de communication et de valorisation des contenus produits lors de la formation (vidéo et poster).

#### ANI 10.3 : Sensibilisation des scolaires du territoire à la TVB – MNH

- 9 classes sensibilisées en 2022-2023
- Ecole des Bartavelles, école d'Épierre, école d'Aigubelle, école d'Argentine, école de Saint Alban d'Hurtières, école de Randens

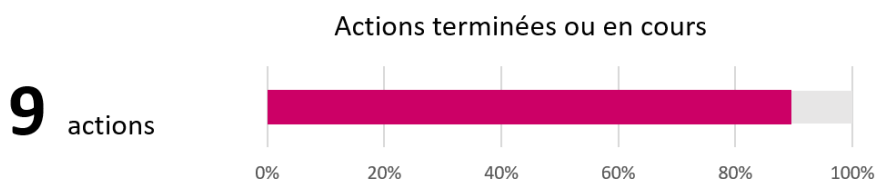
#### ANI 17.1 : Pilotage et coordination de la démarche CVB – Espace Belledonne

- Coordination des 20 actions démarrées.

- Organisation de 4 groupes thématiques en 2023 dans le cadre de la réalisation du bilan à mi-parcours
- Animation de l'appel à projet à destination des communes
- Communication

## b) Volet études (ETU)

### Chiffres clés



- 1** action réalisée
- 2** actions en cours
- 5** actions en cours en retard
- 1** action non démarrée

**58 %**  
du budget ETU engagé  
**66 %** du budget FONC  
**53 %** du budget INV

**63 %** des partenaires s'estiment satisfaits

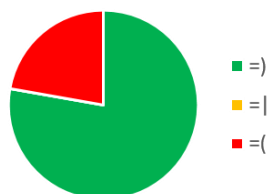


Figure 6 : Vue d'ensemble de l'avancée du volet études

#### Action par action, où en est-on ?

Tableau 7 : Etat d'avancement du volet ETU

Libellé	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Avancement	Engagement du budget	Satisfaction du MO	Perspectives
<b>ETU 1.1b</b>	Connaître et préserver les pelouses sèches	CEN 38 et Chambre d'agriculture	En cours, en retard	25 %	=)	
<b>ETU 3.5</b>	Plan de gestion stratégique des zones humides du bassin de l'Arc	SPM	En cours, en retard	176 %	=	



Libellé	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Avancement	Engagement du budget	Satisfaction du MO	Perspectives
ETU 3.7	Identification des sites de reproduction d'amphibiens (pour mémoire)	OFB	Non démarrée			➔
ETU 7.1	Concilier préservation de la biodiversité et APN	LPO	Réalisée	105 %	=)	
ETU 14.1	Observatoire agricole de la biodiversité	FNE 38 et FNE 73	En cours, en retard	35 %	=)	⊘
ETU 14.2	Abeilles sauvages, domestique et autres pollinisateurs	Arthropologia et CEN 73	En cours, en retard	65 %	=	📍
ETU 14.3	Amélioration des connaissances faunistiques	OCA	En cours, en retard	61 %	=	➔
ETU 14.4	Amélioration de la connaissance du Lagopède alpin	LPO	En cours	57 %	=)	📍
ETU 14.5	Diagnostic des prairies permanentes et valorisation des pratiques respectueuses de la biodiversité	Gentiana	En cours	101 %	=)	➔

- ➔ Poursuite en l'état
- 📍 Poursuite avec réorientation
- ⊘ Abandon

#### Point sur l'atteinte des objectifs :

**98 communes**<sup>1</sup> touchées par les actions d'animation et de sensibilisation, et **71 partenaires** mobilisés. **80 réunions** réalisées, **16 actions de communication** autour de l'action et **33 supports** produits.

<sup>1</sup> Certaines communes sont concernées par plusieurs actions, ce qui explique que le nombre de communes touchées soit supérieur au nombre de communes du territoire de Belledonne.

De plus, **9 751 ha** ont été prospectés ou suivis sur **13 sites**, **16 498 données** ont été acquises et deux sites font l'objet d'une gestion.

#### **ETU 1.1b : Mieux connaître et préserver les pelouses et prairies sèches en Belledonne – CEN 38 et Chambre d'Agriculture de l'Isère**

- Complément d'inventaire des pelouses sèches réalisé par le CEN 38 en 2021, ce qui a permis de doubler la surface de pelouses sèches identifiée sur le territoire.
- L'absence de financement du fonctionnement du CEN 38 a empêché le démarrage de l'action d'accompagnement des exploitants, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.
- Piste de co-financement du fonctionnement du CEN 38 par la CCLG, pour un démarrage de l'action en 2024.
- Du fait du retard, recalibrage de l'action sur 2 ans au lieu de 4 ans.

#### **ETU 3.5 : Elaboration d'un plan de gestion stratégique des zones humides du bassin de l'Arc – SPM**

- Analyse des fonctions et pressions potentielles des zones humides, hiérarchisation des zones humides selon leur enjeu et détermination de zones prioritaires : phase réalisée
- Finalisation du diagnostic fin 2023.
- Le dépassement du budget n'impacte pas l'enveloppe initialement prévue dans le contrat : les fonds supplémentaires ont été sollicités auprès des l'AERMC et du CD38, en plus de ceux mobilisés par le CVB.

#### **ETU 3.7 : Identification des sites de reproduction des amphibiens à proximité de cours d'eau (pour mémoire) – OFB**

- Les conditions climatiques n'ont pas permis le démarrage de l'action

#### **ETU 7.1 : Concilier la préservation de la biodiversité et les APN – LPO**

- 4 communes volontaires (Laval, Les Adrets, Saint Martin d'Uriage et Le Haut-Bréda).
- Diagnostics croisés entre pratiques sportives de nature et enjeux faune sur des zones d'étude associées aux camps de base volontaires pour expérimenter la démarche.
- Production d'un rapport avec préconisations pour chaque commune travaillé mené avec les élus et les représentants des usagers

#### **ETU 14.1 : L'observatoire agricole de la biodiversité : un outil de sensibilisation à destination des agriculteurs – FNE 38 et 73, MNEI**

- Suite à la fin du financement de FNE par la Région AURA, cette action a été portée par la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère (MNEI) en 2022.
- Suite à la liquidation judiciaire de la MNEI en 2023, et en l'absence de nouvelle structure porteuse, cette action doit malheureusement être abandonnée.
- En 2021 et 2022, accompagnement des protocoles de l'observatoire agricole de la biodiversité organisation d'une formation à destination des exploitants participants, et de 2 ateliers de restitution des résultats.
- 10 exploitations suivies.

#### **ETU 14.2 : Abeilles sauvages, domestique et autres pollinisateurs : connaissance et amélioration de l'habitat – Arthropologia et CEN 73**

- 1 réunion de concertation et d'information en mai 2022 à destination des élus et apiculteurs
- 1 journée de présentation des travaux de création des dunes
- Retard sur animation et sensibilisation
- Création des dunes, réalisation d'inventaires avant travaux et signature du contrat de culture pour les arbustes.

#### **ETU 14.3 : Amélioration des connaissances faunistiques et préservation de la biodiversité – OCA**

- Pose du matériel d'enregistrement (balises acoustiques et pièges photographiques)
- Signature de convention avec les communes de Crêts-en-Belledonne, Theys et le Haut-Bréda.
- Retard dans l'achat du matériel lié aux délais de paiement de la Région
- Remonté des informations difficile entre l'OCA et Espace Belledonne

#### **ETU 14.4 : Améliorer la connaissance du lagopède alpin dans le massif de Belledonne – LPO**

- Première année de collecte et d'analyse de données réalisée en 2022 (Maurienne et Grésivaudan)
- Deuxième année en cours
- Affinage des méthodes d'analyse des sons et analyse des autres espèces présentes (indice de biodiversité), double comptage avec bénévoles pour vérifier données issues des balises, capture-marquage-recapture prévue sur certains sites
- Action menée à l'échelle Alpes via un programme sur 3 ans (2023 – 2025)
- Analyse globale en année 5

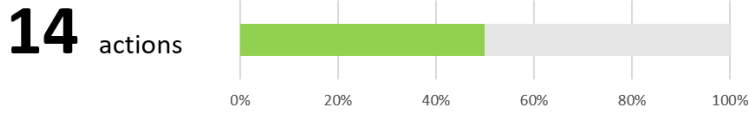
#### **ETU 14.5 : Diagnostic des prairies permanentes et valorisation des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité – Gentiana**

- Etude finalisée : cartographie des prairies permanentes sur 25 communes (Allemond, Allevard, Chamrousse, Crêts-en-Belledonne, Herbeys, Hurtières, La Chapelle-du-Bard, La Combe-de-Lancey, Laval, Le Haut-Bréda, Le Moutaret, Les Adrets, Murianette, Revel, Sainte-Agnès, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Maximin, Saint-Mury-Monteymond, Séchilienne, Theys, Vaulnaveys-le-Bas, Vaulnaveys-le-Haut, Venon, Vizille)
- Au total 4 354 ha de prairies permanentes cartographiées (hors alpages, inventaires zones humides et pelouses sèches)
- Rédaction des documents de communication en cours

### **c) Volet travaux (TRA)**

## Chiffres clés

Actions terminées ou en cours



- 2 actions réalisées
- 3 actions en cours
- 2 actions en cours en retard
- 5 action non démarrées
- 2 actions abandonnées

**23 %**  
du budget TRA engagé  
**18 %** du budget FONC  
**24 %** du budget INV

**78 %** des partenaires s'estiment satisfaits



Figure 7 : Vue d'ensemble de l'avancée du volet travaux

Action par action, où en est-on ?

Tableau 8 : Etat d'avancement du volet TRA

Libellé	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Avancement	Engagement du budget	Satisfaction du MO	Perspectives
TRA 1.1a	Zones humides, continuités écologiques et gestion pastorale	CEN 38 et FAI	Réalisée	101 %	=)	
TRA 1.2a	Trame vieux bois en Isère	ONF et CRPF	Non démarrée	0 %		
TRA 1.2b	Trame vieux bois en Savoie	CEN 73	En cours	59 %	=)	
TRA 1.3	Recréer des mosaïques d'habitats ouverts	ONF et FDCI	Non démarrée	0 %	=(	
TRA 3.1	Restaurer et créer des mares pour la reproduction des amphibiens	LPO	En cours	100 %	=)	

Libellé	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Avancement	Engagement du budget	Satisfaction du MO	Perspectives
TRA 3.2	Plan de gestion stratégique des zones humides en Belledonne et du Grésivaudan	SYMBHI et CEN 38	Non démarrée	20 %	=)	➔
TRA 3.3	Réalisation et mise en œuvre de plans d'entretien et de gestion des berges et boisements des cours d'eau	SYMBHI	En cours, en retard	0 %	=)	➔
TRA 3.4	Restauration de la continuité latérale et longitudinale	SYMBHI	En cours, en retard	0 %	=)	➔
TRA 3.6	Restauration de zones humides du bassin de l'Arc	SPM	Non démarrée	0 %	=	🧭
TRA 5.2	Modernisation des détecteurs de faune	CD 38	Réalisée	100 %		
TRA 5.3	Résorption de points de conflits - amphibiens	CD 38	Abandonnée	0 %		🚫
TRA 5.4	Résorption de points de conflits – La Pierre	CD 38	Abandonnée	0 %		🚫
TRA 8.1	Améliorer la conservation des galliformes de montagne	FDCI	Non démarrée	0 %	=(	🧭
TRA 17.2	Appel à projets	Espace Belledonne	En cours	23 %	=)	➔

- ➔ Poursuite en l'état
- 🧭 Poursuite avec réorientation
- 🚫 Abandon

**Point sur les perspectives d'abandon :**

TRA 5.3 et TRA 5.4 : Après consultation des partenaires, dont la LPO, les enjeux amphibiens ne semblent plus justifier la réalisation de travaux. Les populations ont soit disparu, soit quasi-disparu. Le Département a choisi de ne pas mettre en œuvre ces deux actions dans ce contexte.

De plus, la politique du Département concernant la construction des passages à faune/ résorption de point de conflits a évolué. Le Département souhaite dorénavant adosser ces travaux aux travaux de réfection de routes et ne plus porter de projets spécifiques (mutualisation des coûts et de moyens).

#### **Point sur l'atteinte des objectifs :**

**100 communes** touchées par les actions d'animation et de sensibilisation, et **51 partenaires** mobilisés. **106 réunions** réalisées, **16 actions de communication** autour de l'action et **19 supports** produits.

De plus, 11 sorties ont été organisées, 94 ha ont été prospectés ou suivis sur 91 sites. 6 ha sont en gestion et 9 sites ont été restaurés.

#### **TRA 1.1a : Zones humides, continuités écologiques et gestion pastorale – CEN 38 et FAI**

- Action menée en 2021 et 2022
- 3 groupements pastoraux volontaires accompagnés par année
- Approche croisée enjeux pastoraux et environnementaux avec analyse des interactions entre pâturages et zones humides et constats partagés des interactions positives ou négatives avec recherche de solutions ensemble
- Moyens mis en œuvre : visites de terrain avant et après estive, suivis floristiques, rédaction de fiches bilan, élaboration de CCTP pour les travaux
- En cours : rédaction d'un document de synthèse présentant la démarche
- L'action va se poursuivre sur d'autres massifs avec d'autres financements

#### **TRA 1.2a : Stratégie de mise en place d'une trame vieux bois – ONF et CRPF**

- Action 100 % financée par le FEDER
- La mise en place d'un plancher à 50 000 € a exclu le CRPF de l'action, et l'ONF a également envisagé d'abandonner l'action
- L'ONF devrait déposer un dossier FEDER d'ici fin 2023-début 2024 pour un démarrage de l'action en 2024

#### **TRA 1.2b : Définition et première mise en œuvre d'une trame vieux bois sur la partie savoyarde de Belledonne – CEN 73**

- Cartographie des îlots potentiels pour une trame vieux bois et réunion de concertation avec les acteurs de la forêt
- Une rencontre de sensibilisation sur le terrain dans le cadre des RDV terrain biodiversité d'Espace Belledonne
- Animation foncière et première acquisition d'environ 7 ha

#### **TRA 1.3 : Recréer des mosaïques d'habitats ouverts au sein des milieux boisés – ONF et FDCI**

- Partie de l'ONF abandonnée en raison du retard du FEDER et des nouvelles modalités de calcul.

- FCDI : Nouveau calendrier et fusion des actions TRA 1.3 et 8.1 car une seule demande FEDER déposée.
- Prévu : réalisation d'une pré-cartographie pour identifier les secteurs prioritaires puis animation foncière et travaux dans un second temps.

### **TRA 3.1 : Restaurer et créer des milieux de reproduction d'amphibiens sur des secteurs dysfonctionnels – LPO**

- Création de points d'eau en amont des points d'écrasement sur le secteur des balcons du massif : 7 mares artificielles ont été créées, 1 mare naturelle a été créée et 1 mare naturelle a été restaurée.
- Encore une dizaine de projet en cours, fin de l'action prévue au printemps 2024
- Une demande de financement complémentaire va permettre la création de mares supplémentaires.

### **TRA 3.2 : Plan de gestion stratégique pour les zones humides en Belledonne et Grésivaudan – SYMBHI et CEN 38**

- Décalage du calendrier initial avec la phase étude (2021-2023) et la phase travaux (2025-2029).

### **TRA 3.3 : Réalisation et mise en œuvre de plans pluriannuels d'entretien et de gestion des berges et des boisements des cours d'eau – SYMBHI**

- Finalisation du plan de gestion de la végétation et instruction de la DIG en cours.
- Premières interventions prévues pour l'hiver 2023-2024
- Modification des secteurs identifiés initialement dans la fiche : plus de cours d'eau sur des tronçons resserrés.

### **TRA 3.4 : Restauration de la continuité latérale et longitudinale, résorption des obstacles à l'écoulement – SYMBHI**

- Financement hors CVB
- Décalage de la phase travaux en 2025

### **TRA 3.6 : Restauration de zone(s) humide(s) sur le bassin de l'Arc –SPM**

- Proposition de réorientation vers de l'amélioration de connaissances : diagnostic terrain sur 10 sites définis comme prioritaire sur le territoire du CVB

### **TRA 5.2 : Modernisation des détecteurs de faune sur la RD 1090 et la RD 523 – Département de l'Isère**

- Les travaux de modernisation des détecteurs de faune concernent 4 zones situées dans le Grésivaudan sur les RD 1090 et RD523 à Bernin, Le Touvet, La Buissière et Le Cheylas.
- Cette modernisation a permis de sécuriser les systèmes (pistage du matériel), et de bénéficier d'une meilleure technologie.

### **TRA 8.1 : Améliorer la conservation des galliformes de montagne au sein du massif de Belledonne – FDCI**

- Action retardée par le FEDER

- Nouveau calendrier
- Fusion des actions TRA 1.3 et 8.1 car une seule demande FEDER
- Démarrage prévue dès cet été

### TRA 17.2 : Appel à projet « La trame verte et bleue dans le massif de Belledonne » - Espace Belledonne

- 3 projets soutenus en 2021 : Rotherens, Saint Georges d'Hurtières, Séchilienne
- 4 projets soutenus en 2022 : Chamrousse, Le Versoud, Revel, Saint Martin d'Uriage
- Session 2023 en cours.

Les projets sont décrits dans le tableau 8 et les financements associés dans le Tableau 9 et le détail des financements dans le Tableau 10.

Tableau 9 : Description des projets financés dans le cadre de l'AAP

Dpt	Commune	Année	Intitulé du projet	Description
38	Chamrousse	2022	Restauration de milieu et sensibilisation	Mise en défens des pins cembro et signalétique adaptée Création de deux mares
38	Le Versoud	2022	Création d'un corridor écologique en vue d'une reconnexion Belledonne-Chartreuse	Animation foncière Plantations de haies et d'arbres dans la plaine agricole entre le village et l'Isère
38	Revel	2022	Gestion de la biodiversité du site de Freydières	Mise en défens de mares et signalétique adaptée afin de protéger amphibiens et libellules
73	Rotherens	2021	Espaces arborés, arboretum et vergers conservatoires	Création d'un arboretum pédagogique, aménagement de la bordure du passage piétonnier, formation des agents (entretien, taille) et chantiers pédagogiques
73	Saint Georges d'Hurtières	2021	Conservation de fruitiers de variété ancienne	Transformation d'une friche en verger de conservation aux pratiques agroécologiques
38	Saint Martin d'Uriage	2022	Accueil de la biodiversité et sensibilisation des habitants	Plantation de haies, pose de nichoirs, création de mares et installation de panneaux pédagogiques
38	Séchilienne	2021	Résorption des points noirs en forêt communale de Séchilienne	Aménagements et travaux de restauration sur les cours d'eau du bassin versant de la tourbière du Luitel



Tableau 10 : Détail du financement des projets de l'AAP

Commune	Budget total (€)	Financements AAP (€)			Autres (€)	Autofi (€)
		Région	CD38	CD73		
Chamrousse	11 256	8 323	2 933			2 251
Le Versoud	117 400	26 000	21 500		37 920	31 980
Revel	10 968	4 387	4 387			2 194
Rotherens	14 454	11 563				2 891
Saint Georges d'Hurtières	11 128			8 902		2 225
Saint Martin d'Uriage	32 881	10 276	16 029			6 576
Séchilienne	15 374	6 149	6 149			3 074
<b>Total</b>	<b>215 712</b>	<b>66 698</b>	<b>50 998</b>	<b>8 902</b>	<b>37 920</b>	<b>51 191</b>

### 3) Bilan et prospective de la gouvernance de l'animation du CVB

#### a) Animation générale du CVB

Le CVB constitue un outil de déclinaison opérationnelle de la Stratégie cadre Biodiversité et espaces naturels. En tant que structure porteuse du CVB, Espace Belledonne est garant de la bonne mise en œuvre des actions qui en découlent.

L'animation du CVB nécessite de tenir de front de nombreuses dimensions pour faire vivre le dispositif :

- Apporter auprès des maîtres d'ouvrage d'actions du CVB un appui technique et financier, répondre aux questions posées ;
- Faire le lien avec les communes, les élus, constituer des relais d'informations auprès du public sur les actions menées ;
- Mettre en place une transversalité en interne auprès des collègues concernés par les thématiques développées et les projets mis en œuvre par le CVB.

Pour le pilotage et l'animation du CVB, Espace Belledonne bénéficie d'une assistance à maîtrise d'ouvrage par le CEN Isère. Le CEN apporte son expertise technique notamment sur les projets candidats à l'appel à projet et accompagne Espace Belledonne dans le bilan mi-parcours et le suivi financier.

Les plus :

- L'animation du CVB est facilitée par l'assistance du CEN Isère à la fois sur les aspects techniques et financiers.

Les moins :

- L'animation du CVB nécessite un effort d'animation important. Travailler avec un réseau multi-partenarial difficile à mobiliser sur la durée est parfois complexe. Une des principales difficultés consiste à tenir dans la durée les liens entre les actions, leurs maîtres d'ouvrage et les partenaires mobilisés.

### **Retours des maîtres d'ouvrage :**

Un questionnaire sur l'évaluation de l'animation du CVB a été soumis aux différents maîtres d'ouvrage. Seuls sept d'entre eux ont répondu. Voici la synthèse des réponses :

La communication vers les maîtres d'ouvrage est suffisante, et ceux-ci estiment avoir toutes les informations dont ils ont besoin, même s'il peut parfois y avoir un certain manque de clarté. Le lien avec les financeurs est assuré.

Dans l'ensemble, le CVB a permis de créer des dynamiques d'acteurs et de créer de nouveaux partenariats (CEN 38 avec la FAI et la Chambre d'Agriculture, par exemple). Concernant l'amélioration de la prise en compte de la biodiversité et l'amélioration de la fonctionnalité des corridors écologiques, il n'y a pas encore assez de recul pour statuer. Toutefois quelques actions montrent déjà des résultats : rétablissement de la continuité de cours d'eau (AAP Séchillienne), ou création d'un réseau de mares (action TRA 3.1). Le CVB a permis la création d'une dynamique collective sur le territoire autour de corridors écologiques et de la biodiversité.

La fréquence d'un COTEC par an est suffisante, mais les MO regrettent un manque de lien entre eux. Ils proposent l'organisation de groupes de travail thématiques, afin de mettre en lien des structures qui partagent des thématiques ou des territoires communs.

L'accompagnement par Espace Belledonne est l'un des points forts du CVB, en permettant la mise en relation de différentes structures et en apportant une aide pour les démarches administratives. L'importance de l'animation d'Espace Belledonne est mise en avant par les maîtres d'ouvrages.

### **b) Coordination et suivi du volet financier**

Espace Belledonne joue un rôle de coordination et de suivi du volet financier du CVB. Concrètement, la structure prend en charge le dépôt des demandes de subventions des maîtres d'ouvrage auprès de la Région AuRA qui ainsi bénéficie d'un seul interlocuteur. Ce rôle de suivi permet à Espace Belledonne de s'assurer de l'avancée des actions et de vérifier que les demandes soient bien en corrélation avec la programmation.

La succession des animatrices du CVB à Espace Belledonne a fragilisé le suivi de la consommation de l'enveloppe. Le bilan à mi-parcours a permis de faire le point sur le volet financier et de remettre à jour le tableau de suivi.

Les plus :

- Espace Belledonne peut venir en soutien technique aux maîtres d'ouvrage sur les aspects financiers de leurs actions (dépôt de dossier de demande de subvention notamment). Espace Belledonne fait également le lien avec les services gestionnaires du FEDER.

- Espace Belledonne appuie les communes candidates à l'AAP dans le montage administratif de leur dossier. Cet appui très apprécié a permis de mobiliser sept communes.

Les moins :

- Une certaine « lourdeur administrative » liée au montage complexe de certaines actions qui nécessitent le dépôt de multiples dossiers de demandes de subvention auprès des différents financeurs. En effet, les partenaires financiers ont chacun leurs propres critères d'accompagnement et un type de dossier de demande de subvention spécifique.
- Malgré une communication régulière et un accompagnement des communes, la mobilisation des communes reste difficile : trois projets déposés en 2021, quatre en 2022 et pour le moment pas de projet pour 2023. Ce manque de participation peut s'expliquer par la majorité de petites communes rurales qui ont des difficultés à imaginer des projets en faveur de la biodiversité, et n'ont souvent pas de personnel dédié à ces questions. Un accompagnement plus technique d'Espace Belledonne pourrait être une solution pour améliorer la mobilisation des communes (cf. nouvelle FA ETU 14.6).

### **c) Fonctionnement des instances de gouvernance et d'animation**

#### **L'instance de gouvernance : le comité de pilotage du CVB**

Cette instance de pilotage décisionnelle est dédiée aux représentants politiques, d'Espace Belledonne et des communes, ainsi qu'à l'ensemble des porteurs d'actions et des partenaires associés au CVB. En moyenne, ce comité de pilotage se réunit une fois par an.

Les plus :

- Les maîtres d'ouvrage porteurs d'actions sont mobilisés de façon mesurée et ne sont ainsi pas saturés de sollicitations.

Les moins :

- Une difficulté à mobiliser dans la durée les représentants politiques : la présence des élus aux séances du COPIL est minoritaire, comparée aux techniciens.

#### **Les réunions techniques**

Lors des réunions thématiques du bilan à mi-parcours, les maîtres d'ouvrage ont confirmé que les échanges entre eux sont suffisants, même si des groupes de travail sur des thématiques communes pourraient être organisés plus souvent. Ils ont rappelé l'importance d'avoir des temps d'échange et de se rencontrer de visu.

Les thématiques abordées lors de la phase préparatoire du bilan mi-parcours ont été : forêt, agriculture et pastoralisme, conciliation des usages et milieux aquatiques et zones humides. A l'avenir, deux autres thématiques devront être abordées : animation et sensibilisation et partage des données.

#### **Propositions d'adaptation de la gouvernance**

La CCLG a fait une demande de transfert de l'animation du CVB à la Région AuRA en juillet 2023. Les élus d'Espace Belledonne et de la CCLG doivent s'entendre sur le transfert, ou non, du CVB, et ses modalités. Dans l'éventualité d'un transfert, celui-ci devra être validé en COPIL. Ce transfert ne modifiera pas la mise en œuvre des actions du CVB.

### III) Perspectives et propositions pour une nouvelle programmation

#### 1) Présentation générale de la nouvelle programmation

##### a) Modifications du programme d'action initial

Les nouvelles fiches action et les demandes complémentaires sont disponibles en annexe 2.

L'abandon ou la réduction de plusieurs actions a libéré respectivement 291 115 € et 16 503 € des enveloppes investissement et fonctionnement régionales (Tableau 11).

Tableau 11 : Enveloppe Région libérée par l'abandon ou la réduction d'actions

Actions abandonnées ou réduites			MO	Enveloppe Région libérée	
Libellé	Intitulé	Cause		FONC	INV
ANI 5.1	Continuités écologiques Belledonne - Chartreuse	RAS	CCLG	1 474 €	
ETU 14.1	Observatoire agricole de la biodiversité	Action abandonnée faute de structure porteuse	FNE - MNEI	8 781 €	28 825 €
ETU 14.2	Pollinisateurs	RAS	Arthropologia	5 347 €	
TRA 1.2b	Trame vieux bois	RAS	CEN 73	901 €	
TRA 1.3	Mosaïques d'habitats ouverts	Action abandonnée	ONF		68 490 €
TRA 3.6	Restauration de zones humides	Action modifiée	SPM		21 000 €
TRA 5.3	Résorption points de conflits amphibiens	Action abandonnée faute de données significatives	CD 38		104 400 €
TRA 5.4	Détecteurs faune	Action abandonnée cause changement de stratégie	CD 38		68 400 €
<b>TOTAL</b>				<b>16 503 €</b>	<b>291 115 €</b>

Ces crédits ont été réattribués à des actions existantes, ou à de nouvelles actions (Tableau 12).

Tableau 12 : Remobilisation de l'enveloppe Région

Actions modifiées ou nouvelles			MO	Enveloppe Région réattribuée	
Libellé	Intitulé	Cause		FONC	INV
ANI 17.1	Evaluation du CVB	Sous-estimation de l'évaluation finale	EB	13 000 €	40 000 €
ETU 14.2	Pollinisateurs	Sous-estimation du coût de la plantation de haies	CEN 73		8 000 €
ETU 14.3	Connaissances faunistiques	Problème de compréhension dans la définition du budget initial (confusion HT et TTC)	OCA		11 000 €
ETU 14.4	Suivi acoustique lagopède	Remplacement et achat de matériel plus performant et prise en compte de la fréquentation humaine	LPO		12 058 €
ETU 14.7	Etudes lacs de montagne	<b>Nouvelle action</b>	CEN 38		38 000 €
ETU 14.8	Diagnostic corridors et pré-projets	<b>Nouvelle action</b>	EB		82 624 €
TRA 3.1	Création de mares	Mares supplémentaires	LPO		24 000 €
TRA 3.7	Conciliation des usages plaine des Hurtières	<b>Nouvelle action</b>	CEN 73		23 200 €
TRA CVB CdS	Restauration du Petit Gelon	Action transférée du CVB CdS	CEN 73		36 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>13 000 €</b>	<b>274 882 €</b>

Trois nouvelles actions ont été proposées pour une mise en œuvre en 2024-2025, pour un budget total de 143 600 € en investissement.

#### **ETU 14.6 : Diagnostic des corridors écologiques et définition de pré-projets de restauration – Espace Belledonne**

Par cette action, Espace Belledonne propose la réalisation à l'échelle communale, de diagnostics des corridors écologiques, avec hiérarchisation des corridors et définition de pré-projets de confortement ou de restauration des corridors.

L'action est découpée en deux volets pouvant être menés en parallèle dans une certaine mesure :

- Diagnostic des corridors écologiques au niveau communal. Tous les aspects des corridors écologiques seront pris en compte, avec une attention particulière accordée à la pollution lumineuse des plans et cours d'eau. Les premières communes ciblées pourront être celles déjà identifiées dans les secteurs à enjeux de l'étude de préfiguration. Identification des enjeux, priorisation et actions potentielles.
- Implication des communes : présentation de l'étude, des enjeux et des préconisations d'action.

### **ETU 14.7 : Mieux connaître et préserver les écosystèmes de lacs de montagne et les zones humides annexes – CEN 38**

L'objectif de cette fiche action est d'approfondir la compréhension du fonctionnement des écosystèmes aquatiques de tête de bassin que sont les lacs de montagne ainsi que leurs annexes, en termes d'habitats favorables à la faune locale, de réseau trophique (notamment interaction avec la faune piscicole exogène) et de corridor écologique.

Objectif opérationnel : Réaliser des études complémentaires sur les lacs et zones humides du site Natura 2000 « Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne, de Chamrousse au Grand Colon », à partir des préconisations faites suite aux études de 2022 dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB.

- Etude des habitats favorables aux amphibiens et odonates
- Etude de la fonctionnalité des populations locales d'amphibiens et d'odonates
- Etude des pressions sur les populations locales d'amphibiens et d'odonates
- Proposer une cartographie des zones à enjeu en croisant les données d'habitats, de populations et de pressions, pour orienter les actions de gestion

### **TRA 3.7 : Protéger la plaine des Hurtières en y conciliant les usages – CEN 73**

Le site de la plaine des Hurtières est soumis à de nombreuses pressions et menaces :

- Fréquentation touristique et par les habitants des communes ;
- Pression agricole autour de la zone écologique ;
- Des infrastructures déjà présentes (A43...) et en projet (véloroute de la Maurienne, Lyon-Turin) proposant des itinéraires longeant le site des Hurtières.

Afin de préserver sur le long terme cette zone et au vu des nombreux usagers de ce site, le CEN conduira un schéma de conciliation des usages en lien avec les partenaires locaux afin de définir et d'initier les actions à conduire auprès des différents usagers pour une meilleure prise en compte de la zone écologique par chacun. Des travaux sont également d'ores et déjà prévus :

- Pose d'une nouvelle ligne d'eau afin de bien délimiter la zone écologique de la zone de loisirs et de pêche sur toute la largeur du plan d'eau ;
- Démontage de l'observatoire existant
- Mise en place d'un aménagement permettant de barrer l'accès à la zone écologique (barrière, grillage, haies...) depuis le parking de stationnement de la zone de loisirs

### **CVB Cœur de Savoie : Restauration du Petit Gelon – CEN 73**

Le CVB Cœur de Savoie comprend une action du CEN 73 (action 4-2 : Plan Petit Gelon) qui a pour objectifs :

- la mise en place d'une stratégie de gestion et de concertation pour la conservation des milieux
- la sensibilisation et la communication autour de la préservation des boisements alluviaux.

Pour des raisons techniques cette action a pris du retard. Si cette action a débuté, toute la partie étude avant travaux, puis travaux n'a pas encore commencé. L'action ne pourra donc pas être achevée dans les délais du CVB Cœur de Savoie, qui se termine le 15 février 2024. Après validation

en COPIL de décembre 2023, le transfert de cette action est donc validé, avec les financements du CVB Belledonne.

### b) Synthèse des actions 2024 - 2025

En plus des actions modifiées et nouvelles, 10 actions vont se poursuivre sans modifications majeure pendant la dernière phase du CVB. Au total, 23 actions vont se dérouler sur cette période (Figure 8), dont 3 nouvelles actions et une action transférée du CVB Cœur de Savoie. Par rapport au programme initial, 4 actions ont été abandonnées.

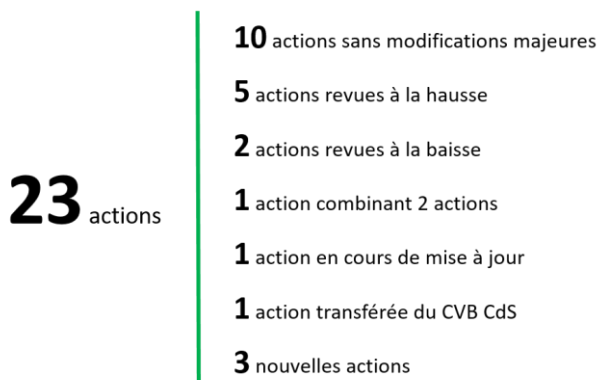


Figure 8 : Synthèse des actions 2024-2025

Les actions sont résumées dans le Tableau 13 ci-dessous.

Tableau 13 : Résumé des actions 2024 - 2025

VOLET ANIMATION			
ANI 17.1	Pilotage et animation de la démarche Contrat Vert et Bleu	EB	Action revue à la hausse
ANI 10.3	Sensibilisation des scolaires du territoire à la Trame Verte et Bleue	MNH	Poursuite en l'état
VOLET ETUDES			
ETU 14.2	Abeilles sauvages, domestique et autres pollinisateurs : connaissance et amélioration de l'habitat	Arthropologia	Poursuite en l'état
ETU 14.2	Abeilles sauvages, domestique et autres pollinisateurs : connaissance et amélioration de l'habitat	CEN 73	Action revue à la hausse
ETU 1.1b	Mieux connaître et préserver les pelouses et prairies sèches en Belledonne	CEN 38 et CA 38	Action revue à la baisse
ETU 3.5	Elaboration d'un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides sur le bassin de l'Arc	SPM	Poursuite en l'état
ETU 14.3	Amélioration des connaissances faunistiques et préservation de la biodiversité	OCA	Action revue à la hausse
ETU 14.4	Améliorer la connaissance du lagopède alpin dans le massif de Belledonne	LPO	Action revue à la hausse
ETU 14.5	Diagnostic des prairies permanentes et valorisation des pratiques respectueuses de la biodiversité	Gentiana	Poursuite en l'état

ETU 14.7	Mieux connaître et préserver les écosystèmes de lacs de montagne et les zones humides annexes	CEN 38	Nouvelle action
ETU 14.6	Diagnostic des corridors écologiques, et définitions de pré-projets de restauration	EB	Nouvelle action
<b>VOLET TRAVAUX</b>			
TRA 1.2a	Stratégie de mise en place d'une trame vieux bois	ONF	MAJ en cours
TRA 1.2b	Définition et première mise en œuvre d'une trame vieux bois sur la partie savoyarde de Belledonne	CEN 73	Poursuite en l'état
TRA 3.1	Restaurer et créer des milieux de reproduction d'amphibiens sur des secteurs dysfonctionnels	LPO	Action revue à la hausse
TRA 3.2	Plan de gestion stratégique pour les zones humides en Belledonne et Grésivaudan - ETUDE	SYMBHI et CEN 38	Poursuite en l'état
TRA 3.2	Plan de gestion stratégique pour les zones humides en Belledonne et Grésivaudan - TRAVAUX CEN	CEN 38	Poursuite en l'état
TRA 3.3	Réalisation et mise en œuvre de plans pluriannuels d'entretien et de gestion des berges	SYMBHI	Poursuite en l'état
TRA 3.4	Restauration de la continuité latérale et longitudinale, Résorber les obstacles à l'écoulement	SYMBHI	Poursuite en l'état
TRA 3.6	Restauration de zone(s) humide(s) sur le bassin de l'Arc	SPM	Action revue à la baisse
TRA 17.2	Appel à projet "La trame Verte et Bleue dans le massif de Belledonne"	EB	Poursuite en l'état
TRA 3.7	Protéger la plaine des Hurtières en y conciliant les usages	CEN 73	Nouvelle action
TRA 1.4	Améliorer la conservation des galliformes de montagne au sein du massif de Belledonne	FDCI	Actions fusionnées
TRA CdS	Plan Petit Gelon	CEN 73	Action transférée

### **ETU 14.6 : Diagnostic des corridors écologiques et définition de pré-projets de restauration – Espace Belledonne**

Par cette action, Espace Belledonne propose la réalisation à l'échelle communale, de diagnostics des corridors écologiques, avec hiérarchisation des corridors et définition de pré-projets de confortement ou de restauration des corridors.

L'action est découpée en deux volets pouvant être menés en parallèle dans une certaine mesure :

- Diagnostic des corridors écologiques au niveau communal. Tous les aspects des corridors écologiques seront pris en compte, avec une attention particulière accordée à la pollution lumineuse des plans et cours d'eau. Les premières communes ciblées pourront être celles déjà identifiées dans les secteurs à enjeux de l'étude de préfiguration. Identification des enjeux, priorisation et actions potentielles.
- Implication des communes : présentation de l'étude, des enjeux et des préconisations d'action.



### ETU 14.7 : Mieux connaître et préserver les écosystèmes de lacs de montagne et les zones humides annexes – CEN 38

L'objectif de cette fiche action est d'approfondir la compréhension du fonctionnement des écosystèmes aquatiques de tête de bassin que sont les lacs de montagne ainsi que leurs annexes, en termes d'habitats favorables à la faune locale, de réseau trophique (notamment interaction avec la faune piscicole exogène) et de corridor écologique.

Objectif opérationnel : Réaliser des études complémentaires sur les lacs et zones humides du site Natura 2000 « Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne, de Chamrousse au Grand Colon », à partir des préconisations faites suite aux études de 2022 dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB.

- Etude des habitats favorables aux amphibiens et odonates
- Etude de la fonctionnalité des populations locales d'amphibiens et d'odonates
- Etude des pressions sur les populations locales d'amphibiens et d'odonates
- Proposer une cartographie des zones à enjeu en croisant les données d'habitats, de populations et de pressions, pour orienter les actions de gestion

### TRA 3.7 : Protéger la plaine des Hurtières en y conciliant les usages – CEN 73

Le site de la plaine des Hurtières est soumis à de nombreuses pressions et menaces :

- Fréquentation touristique et par les habitants des communes ;
- Pression agricole autour de la zone écologique ;
- Des infrastructures déjà présentes (A43...) et en projet (véloroute de la Maurienne, Lyon-Turin) proposant des itinéraires longeant le site des Hurtières.

Afin de préserver sur le long terme cette zone et au vu des nombreux usagers de ce site, le CEN conduira un schéma de conciliation des usages en lien avec les partenaires locaux afin de définir et d'initier les actions à conduire auprès des différents usagers pour une meilleure prise en compte de la zone écologique par chacun. Des travaux sont également d'ores et déjà prévus :

- Pose d'une nouvelle ligne d'eau afin de bien délimiter la zone écologique de la zone de loisirs et de pêche sur toute la largeur du plan d'eau ;
- Démontage de l'observatoire existant
- Mise en place d'un aménagement permettant de barrer l'accès à la zone écologique (barrière, grillage, haies...) depuis le parking de stationnement de la zone de loisirs

## 2) Maquette financière globale sur 5 ans revue

Le présent plan de financement (Tableau 14) remplace le plan de financement initial défini à la signature du CVB. Il prend en compte les demandes déjà enregistrées sur la période 2021-2023 et les demandes prévues sur la période 2024-2025. Le détail est visible en annexe 3.

Tableau 14 : Maquette financière globale sur 5 ans revue

Volet	TOTAL	FONC	INV	Région AuRA	Autres
ANI	521 088 €	448 888 €	72 200 €	394 092 €	126 996 €

Volet	TOTAL	FONC	INV	Région AuRA	Autres
ETU	689 931 €	237 706 €	452 225 €	455 182 €	234 749 €
TRA	2 861 049 €	486 303 €	2 374 746 €	634 361 €	2 457 714 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 072 068 €</b>	<b>1 172 897 €</b>	<b>2 899 171 €</b>	<b>1 483 635 €</b>	<b>2 819 459 €</b>
<b>%</b>	<b>100%</b>	<b>28,80%</b>	<b>71,20%</b>	<b>36,43%</b>	<b>63,57%</b>

Au total, la nouvelle répartition est de 28,80 % de fonctionnement et de 71,20 % d'investissement, contre respectivement 33,89 % et 66,11 % initialement prévu. La contribution de la Région AuRA est passée de 33,1 % à 36,43 %.

Le montant global est passé de 4,5 millions d'euros à 4 millions d'euros.

### 3) Maquette financière 2024-2025

Le détail investissement et fonctionnement par action est visible en annexe 3. Pour les deux dernières années du CVB, le montant restant à solliciter est de 2 700 730 € (Tableau 15).

Tableau 15 : Maquette 2024-2025 revue

Volet	TOTAL	FONC	INV	Région AuRA	Autres
ANI	276 495 €	206 995 €	69 500 €	209 230 €	67 265 €
ETU	326 987 €	73 029 €	253 958 €	232 442 €	94 545 €
TRA	2 097 248 €	358 426 €	1 738 822 €	403 431 €	1 693 817 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 700 730 €</b>	<b>638 450 €</b>	<b>2 062 280 €</b>	<b>845 103 €</b>	<b>1 855 627 €</b>
	<b>100%</b>	<b>23,64%</b>	<b>76,36%</b>	<b>31,29%</b>	<b>68,71%</b>